

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRONET Parfumé

Version:10

Date de révision:26/01/2026

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit:
1. 1. 1. Nom de la préparation: PRONET Parfumé
1. 1. 2. Formule: alcool sels alcalins
1. 1. 3. N° code du produit: 139600-139900-
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Détergent Alcalin tous usages
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: Applications Diverses Maintenance chimiques
ZI EST - RUE KEPLER - BP20074
F-62223 ST LAURENT BLANGY
France
Tél: +33 (0)3 21 07 85 76
Courriel: contact@admchygienne.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: INRS +33 (1) 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Suivant La directive dite <toutes préparations>1999/45/CE et ses adaptations.Le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (règlement (CE) n° 790/2009)
- * Irr. oc. 2A / SGH07 - H319 *
2. 2. Éléments d'étiquetage:
- 
- Attention
2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .
2. 2. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
2. 2. 3. Prévention: P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
P280 Porter des gants de protection / des vêtements de protection / un équipement de protection des yeux / du visage.
2. 2. 4. Intervention: P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
P351 Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P338 Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
2. 3. Dangers principaux: Irritant pour les yeux.
2. 4. Autres dangers: Réagit avec les oxydants

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Description du mélange: Solution aqueuse de sels alcalins et parfum
3. 2. Composant(s) contribuant aux dangers pour la santé:
- 1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de mono-propylèneglycol
 - N° Id: 603-064-00-3 - N° CE: 203-539-1 - N° CAS: 107-98-2
 - Conc. (% pds) : Conc. (% pds) : % 2 < C <= 4
 - SGH (Système Général Harmonisé)
 - * SGH02 * Liq. infl. 3 - H226
 - * SGH07 * STOT un. 3. - H336
 - Divers :
 - Valeurs limites d'exposition
 - V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 100 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 375 - V.M.E ppm = 150 - V.M.E mg/m³ = 568

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRONET Parfumé

Version:10

Date de révision:26/01/2026

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- Alcool éthoxyle C10 (fedtalkoholethoxylat)
- N° CAS: 160875-66-1
- Conc. (% pds) :Conc. (% pds) : % 1 < C <= 2
- SGH (Système Général Harmonisé)
- * SGH07 * Tox. aiguë 4 - H302
- * SGH05 * Lés. oc. 1 - H318

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des mesures de premiers secours:

- | | |
|---------------------------------|---|
| 4. 1. 1. Conseils généraux: | En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin. Les symptômes sont décrits à la rubrique 11. |
| 4. 1. 2. Inhalation: | Air frais, repos. |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau: | Laver à l'eau et au savon par précaution. |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux: | Laver immédiatement à l'eau abondante (pendant au moins 20 minutes), y compris sous les paupières. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin. |
| 4. 1. 5. Ingestion: | En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir. |

4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

- | | |
|---------------------------------|---|
| 4. 2. 1. Inhalation: | Aucun effet important ou danger critique connu. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau: | Pas d'irritation de la peau. |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux: | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations. |
| 4. 2. 4. Ingestion: | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées. |

4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires :

Avis aux médecins

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction: | Le produit lui-même ne brûle pas.
En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, sable, dioxyde de carbone (CO2), eau, poudre. |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: | Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers: | Porter un appareil respiratoire autonome. |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Aucun. |

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- | | |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Evacuer le personnel vers un endroit sûr.
Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.
Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRONET Parfumé

Version:10

Date de révision:26/01/2026

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

- | | |
|--|--|
| | Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Diluer dans de l'eau. |
| 6. 4. Référence à d'autres rubriques: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:
- | | |
|---|---|
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Éviter le contact avec les yeux. Ne pas manger, boire ni fumer dans les endroits où l'on utilise le produit. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Ne pas utiliser l'air comprimé pour remplir, mettre en fût ou en oeuvre. |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Garder l'emballage bien fermé quand le produit n'est pas utilisé.
Ne pas réutiliser les emballages vides sans lavage ou recyclage approprié. |
7. 2. Stockage:
- | | |
|--|--|
| 7. 2. 1. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités: | Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. |
| 7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Bac de rétention suivant les exigences de stockage relative au lieu |
| 7. 2. 3. Condition(s) de stockage: | Conserver si possible dans un endroit frais, bien aéré et à l'abri de produits incompatibles.
Conserver à une température supérieure à 5 °C |
| 7. 2. 4. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | acides forts, métaux légers, beaucoup de matières organiques. |
| 7. 2. 5. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | Les emballages plastiques sont recommandés. |
| 7. 2. 6. Matériaux d'emballage non adaptés: | Éviter les emballages métalliques non protégés. |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Réservé à un usage professionnel |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:
- | | |
|----------------------------------|--|
| 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition: | <ul style="list-style-type: none">• 1-méthoxy-2-propanol; éther méthylique de mono-propylèneglycol :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 100 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 375 - V.M.E ppm = 150 - V.M.E mg/m³ = 568• éthanol; alcool éthylique :
V.L.E. (ou V.L.C.T) ppm = 1000 - V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 1900 - V.M.E ppm = 5000 - V.M.E mg/m³ = 9500• hydroxyde de sodium :
V.L.E. (ou V.L.C.T) mg/m³ = 2 |
| | Donnée non disponible. |
8. 2. Contrôles de l'exposition:
- | | |
|--|--|
| 8. 2. 1. Contrôles techniques appropriés: | Les mesures de contrôle appropriées pour un lieu de travail particulier dépendent de la façon dont le produit est utilisé et du potentiel d'exposition |
| 8. 2. 2. Protection des yeux: | Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures. |
| 8. 2. 3. Protection des voies respiratoires: | Pas nécessaire si la ventilation est suffisante. |
| 8. 2. 4. Protection des mains: | gants |

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRONET Parfumé

Version:10

Date de révision:26/01/2026

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

8. 2. 5. Protection de la peau et du corps:	Pas de vêtement de travail spécialement recommandé.
8. 3. Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement:	les mesures de controle appropriées pour un lieu de travail particulier dépendent de la façon dont le produit est utilisé et du potentiel d'exposition
8. 4. Mesure(s) d'hygiène:	Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Etat physique:	liquide
9. 1. 2. Couleur:	incolore / jaune clair
9. 1. 3. Odeur:	selon parfum
9. 1. 4. Point de fusion / point de congélation:	Données non disponibles.
9. 1. 5. Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	Données non disponibles.
9. 1. 6. Inflammabilité:	Non applicable.
9. 1. 7. Limites inférieure et supérieure d'explosion:	Non applicable.
9. 1. 8. Point d'éclair:	Non applicable.
9. 1. 9. Température d'auto-inflammation:	Non applicable.
9. 1. 10. Température de décomposition:	Non déterminé.
9. 1. 11. PH:	11
9. 1. 12. Solubilité:	Soluble
9. 1. 13. Hydrosolubilité:	complètement miscible
9. 1. 14. Liposolubilité:	partiellement miscible
9. 1. 15. Solubilité aux solvants:	partiellement miscible
9. 1. 16. Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Non déterminé.
9. 1. 17. Pression de vapeur:	Non applicable.
9. 1. 18. Densité de vapeur relative:	Non applicable.
9. 1. 19. Densité et / ou densité relative:	1,05
9. 1. 20. Caractéristiques des particules:	Ne contient pas de nano-particules
9. 1. 21. Viscosité cinématique:	Non déterminé.
9. 2. Autres informations:	

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Le produit est stable.
10. 2. Stabilité chimique:	Stable dans les conditions d'utilisation et de stockage recommandées à la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	avec agents oxydants

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRONET Parfumé

Version:10

Date de révision:26/01/2026

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

10. 4. Conditions à éviter:	Aucune sous utilisation normale.
10. 5. Matières incompatibles:	acides forts, alliages légers
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	En cas de hautes températures, des produits de décomposition dangereux peuvent se produire tels que de la fumée, des monoxydes et dioxydes de carbone, oxydes d'azote (NOx).

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008:

11. 1. 1. Information(s) générale(s):	Aucun risque pour la santé n'est connu, ni prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
11. 1. 2. Toxicité aiguë:	Pas d'information disponible au sujet du produit.
11. 1. 3. Inhalation:	Données non disponibles.
11. 1. 4. Contact avec la peau:	Données non disponibles.
11. 1. 5. Contact avec les yeux:	Provoque une sévère irritation des yeux.
11. 1. 6. Ingestion:	Données non disponibles.
11. 1. 7. Sensibilisation:	Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.
11. 1. 8. Toxicité résultant d'une exposition de longue durée ou répétée:	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
11. 2. Informations sur les autres dangers:	Pas d'informations complémentaires

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Les agents tensioactifs utilisés dans cette préparation sont biodégradables à plus de 95%
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Pas de bio-accumulation.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Données non disponibles.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Ce produit ne contient aucune substance classée PBT ou vPvB.
12. 6. Propriétés perturbant le système endocrinien:	Ne contient pas de substance possédant des propriétés perturbant le système endocrinien et pouvant avoir des effets graves sur la santé humaine
12. 7. Autres effets néfastes:	Pas d'informations complémentaires disponibles
12. 7. 1. Toxicité aquatique:	Peut entraîner des effets préjudiciables à long terme pour l'environnement aquatique. du au pH

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets:	un excédent d'eau
13. 2. Emballages contaminés:	Les emballages souillés peuvent après rinçage être donnés comme déchet normal. Consulter à ce propos votre instance locale.
13. 3. Disposition(s) nationale(s) et régionale(s):	Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRONET Parfumé

Version:10

Date de révision:26/01/2026

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

14. 1. Information(s) générale(s):	non réglementé
14. 2. Numéro ONU ou numéro d'identification:	Non applicable.
14. 6. Dangers pour l'environnement:	A forte concentration dans l'eau, des effets néfastes dus au pH sont observés sur la vie aquatique.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	Voir rubrique 2
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Pas d'autres informations disponibles
14. 9. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI:	Non applicable.

15. INFORMATIONS RELATIVES A LA REGLEMENTATION

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	La directive dite <toutes préparations>1999/45/CE et ses adaptations.Le règlement (CE) n°1272/2008 (CLP) et ses adaptations (règlement (CE) n° 790/2009) Les informations de cette fiche de données sécurité répond aux lois nationales et aux directives de la CE.
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	pas d'évaluation

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H302 Nocif en cas d'ingestion. H318 Provoque de graves lésions des yeux. H290 Peut être corrosif pour les métaux. H332 Nocif par inhalation. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes <ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus> à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée <indiquer la voie d'exposition>. H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs. De telles informations sont actuellement les meilleures à notre connaissance, exactes et dignes de confiance. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
16. 4. Restrictions:	Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s). L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.
16. 5. 1. Date de la première édition:	15/03/1996
16. 5. 2. Date de la révision précédente:	07/09/2020
16. 5. 3. Date de révision:	26/01/2026

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

PRONET Parfumé

Version:10

Date de révision:26/01/2026

RE EC/2016-918 - CLP 1272/2008

16. 5. 4. Version:	10
16. 5. 5. Révision chapitre(s) n°:	1-9
16. 6. Réalisé par:	Sds